



Devenez thérapeute salarié en portage Confiez-nous l'aspect administratif de votre activité !

Pratiquez votre spécialité en bénéficiant des avantages du salariat
statut plus souple et plus avantageux que le libéral ou la micro-entreprise

Rejoignez une structure créée et gérée par des thérapeutes, destinée uniquement aux
professionnels des médecines douces et du bien-être



Expertise affinée depuis 2007
Plus de 1400 thérapeutes nous ont fait confiance
Pourquoi pas vous?

Transformation de vos honoraires en salaires

Fiches de paie mensuelles calculées selon votre CA
Frais professionnels pris en compte

100% de votre temps dédié à votre spécialité

Gestion administrative de votre activité
Etablissement de factures et de contrats de prestations
Certification QUALIOPI catégories Actions de formation
et Bilans de Compétences auprès d'entreprises

Cotisations au régime salarié

Affiliation au régime général de la CPAM
Cotisation à la retraite et à Pôle Emploi
Complémentaire santé et Prévoyance

Pas de surprises financières

Fini les cotisations RSI, CIPAV et CFE
Charges acquittées mensuellement
Déclaration de l'impôt sur le revenu
Prélèvement à la source dès Janvier 2019
Statut cumulable avec des indemnités chômage

Conditions de travail pérennes et rassurantes

Conseils quotidiens par une équipe réactive et compétente
Frais de gestion de 5% à 8% du CA HT mensuel

Des valeurs fortes : **éthique, écoute, transparence**

Une expertise : **les médecines douces, la santé et le bien-être**

Un positionnement unique : **l'humain**

Une philosophie : **le cœur et le partage**

04 72 39 28 05

www.heliaportage.com